



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2025 DAE 55 Subvention (70 000 euros) - à 15 associations dans le domaine du design, la mode et les métiers d'art
PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les associations de professionnels font un travail de fond pour proposer des événements qui sont autant d'occasions de rencontrer un public amateur, professionnel et consommateur. Outre le soutien offert aux professionnels, ils permettent aux parisiens de découvrir les métiers de création et bien souvent d'acquérir des objets fabriqués à Paris ou à une échelle locale. C'est pourquoi, il a été jugé pertinent de soutenir ces associations en leur attribuant une subvention. Dans ce contexte, la présente délibération propose de soutenir les 15 projets ci-dessous :

L'Agence pour la Promotion de la Création Industrielle (APCI), créée en 1983, reconnue d'intérêt général, a pour mission d'assurer la promotion du design du 21ème siècle : ne plus se limiter à la création industrielle, mais s'adresser à des nouvelles sphères : politique, sociétale, stratégique.

Elle porte des projets fédérateurs, utiles à l'écosystème professionnel du design : la France Design Week (FDW), qui rayonne partout dans l'hexagone à l'aide d'événements multiples portés par les acteurs, en lien avec Paris Design Week, et organise depuis 2012 « Design, mode d'emploi » (DMDE), forum unique de mise en relation des jeunes designers et des entreprises pour l'insertion professionnelle.

L'édition 2025 prévoit un renforcement de son action sur la ville de Paris. En outre, l'association lance en 2025 le prix français du design « France Design Impact Awards », qui récompense les projets à impacts positifs pour la société, en accélérant les transitions environnementales, économiques et sociétales.

Afin de soutenir ces initiatives, je vous propose d'attribuer à l'Agence pour la Promotion de la Création Industrielle (APCI), une subvention de 9.000 euros au titre de l'année 2025 et de signer le premier avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'association des « Artistes et Artisans d'Art du 11e arrondissement » ou « 4A », créée en 1995, a pour objectif d'assurer la promotion, la diffusion et l'exposition des œuvres des artistes et artisans d'art et de création. En novembre 2025, elle organise la 8ème édition du Salon de la Photographie Argentine Art et

Patrimoine au CFA de la Bonne Graine, Paris 11ème. Afin de soutenir cette action de l'association des « Artistes et Artisans d'Art du 11e arrondissement » ou « 4A », je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2025, une subvention d'un montant de 2.000 euros.

L'association « Artisans de Belleville », créée en 2018, a pour objet d'assurer la promotion et l'activité de petite industrie dans le quartier de Belleville. Elle regroupe soixante artisans et artistes créateurs. Elle organisera en octobre 2025 les 10^{ème} Journées de l'Artisanat : portes ouvertes des ateliers d'artisans, accompagnées de démonstrations de savoir-faire, tables rondes et expositions. L'objectif est de valoriser la fabrication locale et de favoriser la transmission des savoir-faire, ainsi que de permettre à l'association d'étendre son action dans l'Est parisien. Afin de soutenir cette initiative, je vous propose d'attribuer à l'association Artisans de Belleville une subvention de 5.000 euros au titre de l'année 2025 et de signer le premier avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'association « C14-PARIS » a pour objet l'organisation d'expositions et de conférences dédiées à la céramique contemporaine ainsi que la publication d'ouvrage et la réalisation de films documentaires et artistiques. Elle organise C14-Paris, le salon de la céramique contemporaine. La nouvelle édition du salon se déroulera du 2 au 5 octobre 2025 à la mairie du 14ème arrondissement. Afin de soutenir les actions de cette association, je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2025, une subvention d'un montant de 6.000 euros et de signer le premier avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'Institut pour les Savoir-faire Français (ex-INMA) est une association, créée en 2010 qui a pour objet la transmission des savoir-faire ainsi que l'étude, le soutien et la promotion des métiers d'art. Tout au long de l'année, l'IPSF, apporte son soutien aux professionnels, valorise et soutient les jeunes issus des écoles métiers d'art parisiennes, valorise les formations des écoles métiers d'art parisiennes, propose aux parisiens des événements de découverte autour des métiers d'art : Journées Européennes des Métiers d'art, portes ouvertes, ateliers découverte, ateliers pédagogiques, visites afin de créer des vocations chez les collégiens parisiens.

Compte tenu du bien-fondé de ces dispositifs pour valoriser les métiers d'art et développer la transmission des savoir-faire, je vous propose d'attribuer à l'Institut pour les Savoir-faire Français une subvention de 7.000 euros au titre de l'exercice 2025 et de signer le premier avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'association PAGE(S), créée en 1997, a pour objet d'assurer la promotion du livre d'artiste et du livre illustré contemporain par la participation à des expositions nationales et internationales, l'organisation de salons, la publication de catalogues. L'association organise un salon de bibliophilie contemporaine à vocation internationale, en novembre 2025 au Palais de la Femme à Paris. Ce salon constitue un des rendez-vous attendus pour les collectionneurs qui

apprécient ces rencontres avec les auteurs, artistes et éditeurs venus du monde entier (Belgique, Suisse, Allemagne, Italie, Canada). Afin de soutenir cette initiative, je vous propose d'attribuer à l'association PAGE(S) une subvention de 3.000 euros au titre de l'année 2025.

L'association Paris Potier, créée en 1995, a pour but de promouvoir les métiers de la céramique dans toute leur diversité au bénéfice d'un large public. L'association regroupe des potiers et céramistes professionnels résidant à Paris et en Ile-de-France. En 2025, les Journées de la Céramique se tiendront du 26 au 29 juin sur la place St Sulpice, Paris 6eme. Une centaine de céramistes français et étrangers expose et commercialise leurs créations auprès d'un large public. Afin de soutenir cette opération, je vous propose de renouveler l'aide financière apportée à cette association en lui attribuant une subvention de 8.000 euros au titre de l'exercice 2025 et de signer le premier avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'association TERRAMICALES créée en 2006, a pour but de promouvoir l'art de la céramique à travers des expositions, salons, démonstrations et ateliers. Le Festival de la Céramique ne pourra pas se tenir en 2025 en raison des travaux engagés dans la salle Olympe de Gougues qui accueille chaque année l'événement. L'association entend mener en 2025 une campagne de communication sur les céramistes soutenus par l'association et demande une subvention en fonctionnement. Afin de soutenir cette opération qui contribue à promouvoir les savoir-faire et la créativité des métiers d'art parisiens, je vous propose de renouveler l'aide financière apportée à cette association en lui attribuant une subvention de 1.000 euros au titre de l'exercice 2025.

L'association Viaduc des Arts Paris, créée en 1994, a vocation à regrouper les artisans et créateurs d'art exerçant au sein des 53 voûtes concernées avec pour objectif de développer, d'animer et de promouvoir ce lieu. Afin de soutenir les actions de l'association Viaduc des Arts Paris, qui contribue très favorablement à la mise en valeur des métiers d'art parisiens, à leur développement et à l'animation locale du Viaduc des Arts, je vous propose de lui attribuer, pour 2025, une subvention d'un montant de 5.000 euros et de signer le premier avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'association Ateliers Cours de L'Industrie, créée en 1991, a pour objectif d'assurer la promotion culturelle et la défense du lieu. La Cour de l'Industrie est le dernier ensemble des cours industrielles du XIX^e siècle subsistant au cœur du quartier historique du Faubourg Saint-Antoine. Ce site exceptionnel abrite une cinquantaine d'ateliers d'artisans et d'artistes formant une zone d'activités irremplaçable dans le contexte urbain du 11^e arrondissement de Paris. Parmi les 55 résidents, figurent trois Meilleurs Ouvriers de France (reliieuse, ornemaniste et courtepoinrière), un maître d'art (plisseur), des entreprises labellisées « Entreprise du Patrimoine Vivant » (perruquière, ébéniste), ainsi que des métiers rares comme fabricant d'arcs, imprimeur-typographe, coutelier, ou encore des doreurs, céramistes, plasticiens, restauratrices de papier, scénographes, créatrices de bijoux, sculpteurs, photographes, horlogers, luthier. C'est tout un vivier de savoir-faire d'exception que l'association souhaite mettre en avant au niveau local, et national avec la participation aux Journées Européennes des Métiers d'art. Afin de soutenir les actions de l'association Ateliers Cours de L'Industrie, je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2025 une subvention d'un montant de 8.000 euros.

L'association des Professionnels de la Mode et du Design de la Goutte d'Or, créée en 2011, a pour objet la mise en réseau de personnes physiques ou morales, travaillant ou souhaitant travailler pour la filière textile-mode-design et ayant la volonté de mutualiser des outils et services. Le quartier de la Goutte d'Or compte un grand nombre de professionnels investis dans la filière textile et l'association fédère l'ensemble de la filière, valorisée sur le site. L'association met en œuvre, tout au long de l'année des événements inclusifs pour faire connaître les savoir-faire des Artisans et Créateurs de la Goutte d'Or, attirer le grand public à la Goutte d'Or, créer à chaque événement du lien avec les associations du quartier et accélérer le travail de notoriété pratiqué de façon continue sur le numérique (Journées Européennes des Métiers d'art, défilés de Mode, Noël des créateurs de la Goutte d'or). Afin de soutenir ces initiatives, je vous propose d'attribuer à l'association des Professionnels de la Mode et du Design de la Goutte d'Or, une subvention de 6.000 euros au titre de l'année 2025.

L'association Fabriqué Local Paris 14 a pour objet la promotion et la valorisation de l'artisanat local, de paris et du grand Paris, de ses savoir-faire et de l'économie qui en découle. Elle souhaite représenter les acteurs du fabriqué local auprès des institutions et des partenaires et mettre à disposition des outils et des ressources pour valoriser leur activité afin de dynamiser l'image de la fabrication locale et des circuits courts. Elle participe ainsi à l'animation des quartiers, à la création et la promotion du lien social. Dans ce sens elle propose en 2025 la création et mise en place de parcours guidés et immersifs dans des ateliers de fabrication de produits artisanaux dans plusieurs quartiers différents du 14^{ème} arrondissement (présentation des savoir-faire, démonstrations). Afin de soutenir ces initiatives, je vous propose d'attribuer à l'association Fabriqué Local Paris 14, une subvention de 2.000 euros au titre de l'année 2025.

L'association « Éléments terre et feu » a pour but de promouvoir l'art de la céramique à travers des expositions, salons, démonstrations et ateliers. La 17^{ème}

édition du festival Céramique Mouffetard le long de la rue Censier et rue des Bazeilles dans le 5^{ème} arrondissement de Paris a lieu les 14 et 15 en juin 2025 et la 6^{ème} édition de Céramique Saint-Louis a lieu les 5 et 6 avril 2025. Afin de soutenir les actions de l'association « Éléments terre et feu », je vous propose de lui attribuer une subvention d'un montant de 3.000 euros au titre de l'année 2025 .

Dans le cadre de la Paris Design Week, l'association « Écrire la Ville » porte l'événement « Graphisme à ciel ouvert » qui explore l'interaction entre le design graphique et l'espace public, en transformant des lieux urbains en plateformes d'expression visuelle et de dialogue social. Développé à Paris, cet événement met en lumière la capacité du design graphique à influencer la manière dont nous percevons et utilisons notre environnement quotidien en engageant directement les habitants dans des processus créatifs collaboratifs. En outre, l'association promeut dans ce cadre le design graphique à travers des expositions, rencontres et conférences à Paris, notamment en lien avec les écoles d'arts appliquées de la Ville de Paris : EPSAA et Estienne. Afin de soutenir les actions de l'association « Écrire la Ville », je vous propose de lui attribuer une subvention d'un montant de 2.000 euros au titre de l'année 2025 .

L'association « Glass art & Design » organise la 2^{ème} biennale internationale du verre contemporain Paris 2025, propose un programme diversifié avec le Salon Paris 14 présentant 30 exposants.

Ce salon propose au sein de la Mairie du 14^{ème} une programmation diversifiée, qui met en lumière les œuvres de 30 artistes et professionnels du verre français et internationaux, ainsi que leurs différentes techniques. Les expositions seront accompagnées de démonstrations proposées par les exposants et par des élèves des centres de formation aux métiers du verre, afin de souligner l'importance de la transmission dans ces métiers rares. Afin de soutenir les actions de l'association « Glass art & Design », je vous propose de lui attribuer une subvention d'un montant de 3.000 euros au titre de l'année 2025 .

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris